



Compte rendu de la première réunion du Comité de Pilotage du projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du bassin du Congo »

Douala, Cameroun - 16 & 17 juillet 2013

1. INTRODUCTION

Sur invitation du Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Président du Comité de Pilotage du Projet S&MNV, la première réunion du Comité de Pilotage (COFIL) du Projet « Systèmes de surveillance et de MNV nationaux avec une approche régionale pour les pays du bassin du Congo » s'est tenue les 16 et 17 juillet 2013 à l'Hôtel la Falaise de Douala, en République du Cameroun. Elle a réuni les représentants des 9 pays de la COMIFAC (Cameroun, Congo, Tchad, Guinée Equatoriale, RCA, Burundi, Sao Tomé et Príncipe, RDC et Gabon) ainsi que les observateurs respectifs de la FAO et la BAD-FFBC.

Cette réunion a été présidée par Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC. Le Secrétariat a été assuré par Monsieur Cléto NDIKUMAGENGE, Conseiller Technique Principal (CTP) du Projet, conformément à la décision N° 004/COMIFAC/MNV/13 du 18 Juin 2013 portant création du COFIL du projet régional MNV.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

L'ouverture a été marquée par une brève introduction du Président du COFIL qui, dans son propos, a remercié le chargé de Projet au sein du BAD-FFBC qui assure un suivi rigoureux et sérieux; cet appui ayant permis de faire le premier décaissement et d'obtenir l'accord de la prolongation du Projet dans un délai très court. Il a ensuite insisté sur l'appropriation dudit Projet par les pays et la nécessité d'impliquer les points focaux dans sa mise en œuvre. Il a remercié également la délégation de la FAO qui a fait le déplacement depuis Rome.

Après la vérification du quorum, qui était largement atteint, et l'adoption de l'ordre du jour, les membres du COFIL ont validé les termes de référence de la réunion.

Avant de passer au vif du sujet, le Président du COFIL a recommandé que les documents de travail soient envoyés dans les délais prévus afin que les informations soient transmises sans retard au niveau des pays pour les prochaines réunions du COFIL.

Le représentant de la BAD-FFBC, qui a participé à la réunion en qualité d'observateur, a insisté sur la qualité des documents et a recentré les 2 principaux résultats du COPIL à savoir: la validation des livrables pour le premier semestre et la programmation des activités pour le second.

3. POINTS EXAMINES ET RECOMMANDATIONS ATTENDUES DES TRAVAUX

3.1. Points examinés

3.1.1. Présentations des réalisations du Projet au cours du premier semestre 2013

Le CTP a présenté les réalisations suivant les trois volets du projet à savoir activités nationales, volet régional et assistance technique.

Le COPIL a pris acte du lancement du Projet dans sept pays (Burundi, Cameroun, Congo, Rwanda, RDC, Sao Tome et Principe, Tchad,) et des propositions de lancement du Projet avant septembre 2013 au Gabon, en RCA et en Guinée Equatoriale. Il a aussi relevé la satisfaction des pays bénéficiaires du Projet au niveau national.

Pour faciliter la lecture des activités et un meilleur suivi des activités en fonction des prévisions, le COPIL a recommandé de présenter clairement les livrables de manière à faire apparaître les résultats intermédiaires, les sources de vérification, le niveau de réalisation, les indicateurs ainsi que les activités programmées.

3.1.2. Présentations des activités proposées pour le pilotage du volet régional

Les membres du COPIL ont pris connaissance des activités prévues au niveau du volet régional; activités axées principalement sur la formation professionnelle avec le RIFFEAC, la formation avec l'INPE et le développement d'un programme régional de suivi des forêts avec l'OFAC.

Ils ont recommandé l'organisation d'une Université d'été avant juin 2014 pour former les cadres de la sous-région sur les sujets techniques qui leur permettent de mieux comprendre les enjeux de la REDD et du MRV. L'unité de gestion du Projet devrait préparer les termes de référence et évaluer les coûts liés à cette activité.

3.1.3. Présentation du format du Plan d'action du système national de surveillance

Le document a été présenté et le COPIL a jugé sa validation prématurée avant analyse par les pays.

Le plan d'action et le RPP sont des documents complémentaires qui se chevauchent, il est important de ne pas aller vite dans l'élaboration des plans d'action sans avoir consolidé la compréhension de la RPP au niveau national.

3.1.4. Modalités de mise en œuvre du Projet et recommandations pour le 2ème semestre 2013

Les membres du COPIL ont passé en revue les modalités de mise en œuvre du projet en termes de communication, de transfert de fonds aux composantes nationales, de renforcement des capacités des coordinations nationales REDD et de participation aux réunions et conférences nationales et internationales. Les représentants des pays se sont concertés à ce sujet et ont émis des recommandations spécifiques.

3.1.5. Présentation du modèle de protocole d'accord entre la FAO et les autres partenaires

Le modèle de lettre a été présenté aux participants à titre d'information. Afin d'éviter les lenteurs dans la mise en œuvre, le COPIL recommande de continuer à travailler avec les procédures actuelles et d'analyser la possibilité d'utiliser ce modèle lors de la seconde phase, pour les pays qui le solliciteraient.

3.1.6. Modalités de mise en place d'un groupe des experts Indépendants pour une revue des propositions RPP et Plan d'actions des systèmes de surveillance

Le COPIL a reconnu la pertinence d'un tel groupe pour garantir la qualité des R-PP et de leur crédibilité au niveau international et a demandé à chaque pays de prévoir une ligne budgétaire pour bénéficier des services d'un tel groupe.

3.2. Recommandations

3.2.1. A l'équipe du Projet

- La matrice des résultats doit recenser toutes les activités qui ont été faites aux niveaux des dix pays et au niveau régional. Cette matrice devra spécifier les activités prévues, les activités réalisées, les indicateurs et les prochaines étapes pour être mieux exploitée.
- Sur la base de la matrice de Libreville, la nouvelle devrait permettre d'analyser les activités réalisées et celles prévues pour la prochaine période.
- L'équipe du projet devrait être en contact permanent avec les autorités gabonaises pour pouvoir fixer à terme les dates de lancement dudit projet.
- La FAO devrait éclairer l'assistance sur les modalités à mettre en œuvre pour la disponibilité à temps des fonds.
- Dans le processus de production des R-PP, les pays doivent s'approprier du document, le rôle de la FAO étant d'apporter l'appui technique. Il est aussi prévu de constituer une équipe d'experts internationaux indépendants et scientifiquement reconnus qui devront travailler avec les experts nationaux. Cette équipe procèdera à la revue des documents de stratégie nationale afin de fournir aux pays des R-PP pouvant faire l'objet de financements.
- Assurer un appui au fonctionnement des Coordinations Nationales REDD/Points Focaux climat en équipements informatiques, connections internet et autres consommables.
- Le Projet doit assurer les frais de transport conséquents pour les participants aux réunions à hauteur de 10.000 à 15.000 FCFA par personne

3.2.2. A la COMIFAC et à l'INPE

- Parlant de la formation INPE, la COMIFAC a souhaité être informée à temps pour pouvoir mieux suivre le processus de sélection avant son approbation. Le Président du COPIL a aussi insisté pour que les pays participent et s'approprient tout le processus.

3.2.3. Aux pays de la COMIFAC

- Les Consultants Nationaux doivent faire valider toutes les initiatives par leurs Coordinations Nationales REDD/Points Focaux climat respectives.
- En vue de l'appropriation du processus par les autorités compétentes, le Coordonnateur National REDD/Point focal doit rendre compte aux Ministres concernés.
- En ce qui concerne le SNSF, le COPIL a rappelé qu'il existe deux cas de figure pour les pays : R-PP et non R-PP. Pour le plan d'action SNSF, une structure doit être proposée pour chaque

pays et adaptée au contexte national. Il faudrait donc transmettre le projet R-PP aux pays et leur laisser le temps d'examiner et de s'en approprier.

4. DIVERS

La prochaine réunion du Comité de pilotage sera tenue en janvier 2014 à Douala.

Fait à Douala, le 17 juillet 2013

Cleto Ndikumagenge

Raymond Mbitikon

Secrétaire du COPIL

Président du COPLI